

CODE DE CONDUITE

VERS UNE IDENTITÉ POSITIVE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Lorsque j'utilise du matériel informatique, je dois respecter les règles suivantes :

PROTECTION

JE M'ASSURE DE TOUJOURS

- ✓ Conserver mes informations personnelles privées.
- Comme élève, obtenir la permission d'un enseignant pour :
- ✓ envoyer des messages par courriel pendant les cours ;
 - ✓ utiliser des services de clavardage, de blogue, de forum, etc. sur les heures de classe.

JE M'ASSURE DE NE JAMAIS

- ✓ Divulguer des renseignements personnels sans la permission de mes parents.
- ✓ Donner mon nom, mon numéro de téléphone, mon adresse, mon courriel ou ma photo à quelqu'un que je ne connais pas.
- ✓ Accepter de rencontrer une personne que j'aurais connue sur Internet.
- ✓ Acheter quoi que ce soit sur Internet sans l'accord de mes parents.
- ✓ Partager ou envoyer des photos à caractère sexuel.

Lorsqu'un message me rend mal à l'aise, je n'y réponds pas et j'avertis tout de suite un adulte.

RESPECT DES AUTRES

LORSQUE J'ÉCRIS UN MESSAGE

- ✓ Toutes mes communications reliées à l'école doivent respecter le code de vie de l'établissement.
- ✓ Mes messages doivent être sans violence, haine, indécence ou racisme.
- ✓ Je ne dois jamais utiliser les ressources informatiques pour intimider, menacer ni nuire à quelqu'un.
- ✓ Je n'écris pas de message de façon anonyme ni en utilisant le nom d'une autre personne.
- ✓ Je ne donne pas d'informations personnelles ni d'informations fausses sur quelqu'un.
- ✓ Je ne prends ni ne partage la photo ni l'enregistrement (vidéo ou audio) d'une personne sans son consentement.

RESPECT DU MATÉRIEL

- ✓ Je prends soin du matériel informatique mis à ma disposition.
- ✓ Je ne modifie pas, ne brise pas ni ne dégrade un équipement qui m'est prêté.
- ✓ **À moins d'avoir l'autorisation de mon enseignant ou d'un autre responsable de l'école, je ne peux pas :**
 - visionner des vidéos sur Internet ;
 - télécharger de la musique, des images ou des vidéos ;
 - installer ni télécharger des logiciels ou des jeux sur les ordinateurs de l'école ;
 - déposer sur Internet des photos ni des vidéos prises dans l'école ou lors d'une activité parascolaire.